

Aspects démographiques du duché de Savoie en 1734

Laurent Perrillat

▶ **To cite this version:**

Laurent Perrillat. Aspects démographiques du duché de Savoie en 1734. Andreas Nijenhuis-Bescher; Émilie-Anne Pépy; Jean-Yves Champeley. L'honnête homme, l'or blanc et le duc d'Albe : mélanges offerts à Alain Becchia, Université de Savoie Mont Blanc, p. 421-446, 2016, 978-2-919732-56-2. halshs-02084177

HAL Id: halshs-02084177
https://shs.hal.science/halshs-02084177

Submitted on 1 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sociétés
Religions
Politiques

L'Honnête homme, l'or blanc et le Duc d'Albe

Mélanges offerts à Alain Becchia



Textes réunis et édités par
Andreas Nijenhuis-Bescher
Émilie-Anne Pépy et Jean-Yves Champeley

33

Université Savoie Mont Blanc
Laboratoire LLSETI

L'Honnête homme, l'or blanc et le Duc d'Albe

Mélanges offerts à Alain Becchia

Textes réunis et édités par

Andreas Nijenhuis-Bescher

Émilie-Anne Pépy et Jean-Yves Champeley

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Laboratoire langages, littératures, sociétés, études transfrontalières et internationales

LLSETI

Collection Sociétés, Religions, Politiques

N° 33

© Université Savoie Mont Blanc
UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines
Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés,
Études Transfrontalières et Internationales
BP 1104
F – 73011 CHAMBÉRY CEDEX
Tél. 04 79 75 85 14
www.llseti.univ-smb.fr

Réalisation : Catherine Brun
Illustration de couverture : *La diligence à Lanslebourg*,
Jean Baptiste Louis GUY, huile sur toile, 1857
Collection du Musée des Beaux-Arts de Chambéry
© Musées de Chambéry / Photo D. Gourbin
ISBN : 978-2-919732-56-2
ISSN : 1771-6195
Dépôt légal : mai 2016

Directeur du laboratoire

Frédéric Turpin

Sommaire

Préface 9

Publications d'Alain Becchia 17

Présentation des auteurs 29

Le décret d'Iasos en l'honneur des fils de Peldémis au IV^e siècle a.C. Retour sur une datation controversée
Fabrice Delrieux 45

Les stèles de Térénouthis : hellénisme et traditions égyptiennes dans le Delta du Nil
François Kayser 63

Le patronat de cité dans la « Confédération cirtéenne » (II^e-IV^e siècles)
François Bertrandy 117

Constantin à Solesmes. Le débat Broglie-Guéranger et le renouveau de la querelle des deux baptêmes constantiniens au milieu du XIX^e siècle
Laurent Guichard 153

La charte de donation du monastère viennois de Saint-Ferréol à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille (3 novembre 1036)
Laurent Ripart 201

Quelques réflexions sur l'organisation des comptes de trésorerie savoyarde. L'exemple du premier compte de Martin Deschaux sous le règne d'Amédée VIII (1391-1392)
Christian Guilleré 223

Le Peintre, le prince, le prédicateur : choix artistiques et sensibilité religieuse dans une principauté du bas Moyen Âge (Savoie, autour de 1430)
Guido Castelnuovo 247

Marchands de fromages des montagnes de Savoie au XV^e siècle
Fabrice Mouthon 261

Modernité du Moyen Âge ou Moyen Âge de la Modernité ? Généalogie médiévale de l'« Honnête homme »
Pascal Vuillemin 277

Affranchissements de mainmortables au XVI^e siècle
Bruno Gachet 323

Des cimes alpines aux plats pays. La Savoie, la route espagnole et la Révolte des Pays-Bas au temps du Duc d'Albe
Andreas Nijenhuis-Bescher 343

La visite de Christine de France à Annecy en 1640 ou le simulacre d'une entrée
Florine Vital-Durand 373

Les redevances sur les mariés et l'abbaye de la Basoche en Savoie. Le témoignage de la justice (vers 1640 - vers 1770)
Jean-Yves Champeley 397

Le chartrier disparu de l'abbaye d'Abondance. Un cas archivistique désespéré ?
Arnaud Delerce 421

Aspects démographiques du duché de Savoie en 1734
Laurent Perrillat 437

Leçon d'histoire dynastique pour une princesse de Savoie : l'épître à Marie-Joséphine, comtesse de Provence, en 1771, par l'abbé Parmentier
Frédéric Meyer 463

Impossible Révolution en Savoie ?
Hervé Laly 481

La connaissance de l'environnement au service du progrès. Le cas du médecin naturaliste Dominique Villars (1745-1814)
Émilie-Anne Pépy 499

« Freedom flourished like a fair flower » : *la culture florentine revisitée par un faussaire de l'Angleterre romantique*
Carole Mabboux 529

Justin Sandre, instituteur et poète savoyard dans la Grande Guerre
Corinne Bonafoux 551

Le tourisme industriel avant le patrimoine industriel : le cas de l'hydroélectricité en Savoie
Yves Bouvier 569

Pour une étude des présidents d'EDF, fonctionnaires ou patrons ?
Denis Varaschin 591

Temporaliser les traversées alpines. La nouveauté comme substance de contemporanéité
Kevin Sutton 597

Index onomastique 629

Index toponymique 643

Table des illustrations 659

Aspects démographiques du duché de Savoie en 1734

Laurent Perrillat[1]

Alain Becchia a marqué par ses travaux l'approche statistique de l'histoire de la Savoie à l'époque moderne. Il m'a semblé intéressant de lui offrir, ainsi qu'au public, une vue d'ensemble d'un document exceptionnel concernant la démographie du duché : le dénombrement de 1734. Les résultats de ce dernier ont, à en croire la bibliographie, largement échappé à la sagacité des chercheurs, alors que la première moitié du XVIII[e] siècle, contrairement à la seconde, manque cruellement de données[2]. Certes le cadastre ou les visites pastorales

1 Conservateur des bibliothèques/chercheur associé au laboratoire LLSETI – Université de Savoie Mont-Blanc/Président de l'Académie salésienne.

2 Les communautés niçoises semblent avoir conservé, en assez grand nombre, les recensements nominatifs de 1734. Ils ont fait l'objet de plusieurs études, qui donnent également des informations précieuses sur le contexte et l'élaboration des documents : J. Devun, « Le dénombrement de 1734 à Saint-Agnès », *Actes du 84[e] Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 1959, section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, CTHS, 1960, p. 539-545, J. Devun, « Les dénombrements de la population et les communautés du comté de Nice », *Actes du 90[e] Congrès national des sociétés savantes, Nice, 1965, section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, CTHS, 1966, p. 217-248, J. Giordan, « Notes sur Isola, recensement de 1734 », *Nice historique*, n° 6, nov.-déc. 1934, p. 161-163, G. Doublet, « Les recensements de Nice en 1713, 18, 26 et 34 », *Nice historique*, n° 1, 1935, p. 13-18, J. Devun, « Les dénombrements de la monarchie sarde, modèles de précocité et de perfection démographiques », *Actes du Congrès de Cannes de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 1952, p. 16-25 et plus récemment Alain Ruggiero, *La population du comté de Nice de 1693 à 1939*, Nice, Serre, 2002. Pour un panorama des recensements de la monarchie de la Maison de Savoie, *cf.* Giuseppe Prato, *Censimenti e popolazione in Piemonte nei secoli XVI, XVII e XVIII*, Rome, Rivista italiana di sociologia, 1906. Sur le long terme et pour la Savoie, on dispose de l'excellente étude de Gabriel Pérouse, « Histoire d'une population aux XVII[e] et XVIII[e] siècles : étude statistique et démographique sur Saint-Sorlin-d'Arves, commune des hautes vallées alpestres de Savoie », *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. 67,

peuvent apporter une contribution à la connaissance du peuplement du duché, mais on connaît les limites de ces sources. Il s'agira donc ici de mettre en lumière ce document et de montrer sa précision, tout en essayant de contrôler l'exactitude des données. Il faudra bien sûr replacer le document dans son contexte, tant événementiel qu'administratif, et dans la longue série des recensements savoyards. On exposera ensuite les résultats essentiels de l'enquête, à l'échelle du duché (on entend bien ici la partie occidentale des États de Savoie, de ce côté-ci des Alpes), et pour apprécier plus finement la « photographie » de la population en 1734, on s'attachera à décrire une province, celle de Genevois, pour laquelle on dispose des données communauté par communauté.

À propos du recensement de 1734

Le recensement de 1734 est bien connu des historiens démographes de la Savoie. On sait qu'il peut être considéré comme la première étape de la mise en place de la capitation savoyarde, nouvel impôt voulu par Charles-Emmanuel III, dans la perspective de la guerre de Succession de Pologne. Le roi ordonne par l'édit du 10 mai 1734 la description précise des capacités humaines de ses États. Il s'en est suivi un recensement dont les traces demeurent, pour beaucoup, mal gardées et peu exploitées[3]. R. Rousseau n'en parle guère dans son ouvrage (il est vrai qu'il s'est intéressé aux recensements postérieurs au milieu du XVIII[e] siècle)[4], des historiens niçois ont pu retrouver

1930, p. 15-65, mais elle ne s'appuie à aucun moment sur le recensement de 1734, sans doute perdu pour cette communauté.

3 La capitation savoyarde est établie par édit du 9 août 1734 mais préparée par celui du 10 mai précédent. R. Gabion souligne combien ce recensement a laissé de faibles traces dans les archives et que « la France n'aboutira à une qualité démographique semblable qu'un siècle plus tard » (C. Abry, R. Devos, R. Gabion *et al.*, *La Pratique des documents anciens*, Annecy, Archives départementales de la Haute-Savoie, 1978, p. 262-263, texte partiel de l'édit du 10 mai 1734, p. 289-291 et complet dans F.-A. Duboin, *Raccolta per ordine di materie delle leggi, provvidenze, edditi, manifesti pubblicati dal principio dell'anno 1681 sino agli 8 dicembre 1798 sotto il felicissimo dominio della Real Casa di Savoia*, Turin, Davico e Picco Arnaldi, 1818-1869, t. 21, vol. 23, p. 1698sq.

4 Il mentionne néanmoins l'édit du 10 mai et a bien eu au moins connaissance de l'existence de ce recensement (R. Rousseau, *La population de la Savoie*

certains de ces recensements et la Savoie n'en est pas complètement exempte, mais il faut bien reconnaître que ce type de document demeure très rare, même dans les archives communales. Une recherche approfondie dans la base de données des archives communales de Savoie[5], par exemple, n'a pas permis de retrouver beaucoup de ses documents et on est heureux de disposer du travail de F. Tracq et L. Gros concernant Bessans[6] pour connaître quelques détails sur l'élaboration du document et sur la riche analyse qu'on en peut tirer, au niveau local, c'est-à-dire d'une communauté. Cela peut faire regretter d'autant plus le manque, mais le hasard des recherches m'a permis de mettre la main sur un état récapitulatif de ce recensement, aux Archives départementales de Haute-Savoie. Je travaillais sur les origines de l'intendance en Savoie et pensant trouver des éléments pour la fin du XVII[e] ou le début du XVIII[e] siècle, j'ai consulté le document coté 5C1, épais registre issu du fonds de l'intendance de Genevois. Ce recueil comprend divers états, mémoires et textes relatifs aux attributions d'un intendant provincial : Tabellion, monnaies, contrôle des communautés, gabelles, impositions et on trouve, des pages 396 à 430, coincé entre des instructions du bureau des finances au trésorier de Maurienne et une copie d'un manifeste des directeurs de l'hôpital général de Trésun à Annecy, un « extrait général de la consigne prise en 1734 des communautés de la province de genevois y compris le bailliage de Ternier avec l'addition de celui qui regarde les communautés de Savoye et de Faucigny annexées au Genevois par l'édit de septembre 1749 ». Le recueil a donc été constitué dans les années 1750, car il comporte des actes datant de cette période. Il est donc postérieur de vingt ans au recensement et n'est donc qu'une copie qui n'est peut-être pas exempte de fautes ou de *lapsus calami*. Il tient compte des nouvelles divisions administratives, mises en vigueur à compter de 1749, lorsque le roi de Sardaigne récupère la Savoie après

jusqu'en 1861 nombre d'habitants pour chaque commune des deux actuels départements savoyards, du milieu du XVIII[e] au milieu du XIX[e] siècle, Paris, SEVPEN, 1960, p. 59-60).

5 Assemblée des Pays de Savoie, *Communes des pays de Savoie*, disponible en ligne : http://www.sabaudia.org/2492-communes.htm [dernière consultation le 27/01/2015].

6 F. Tracq et L. Gros, « Bessans : recensement de 1734 par le châtelain Jean-Baptiste Personnaz », *Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne*, t. 15, 1964, p. 38-55.

la difficile occupation espagnole et réorganise, de façon plus générale, l'ensemble de ses États, tant deçà que delà les Monts[7].

Qui en est l'auteur ? La table des matières est, par endroits, rédigée à la première personne et on y trouve notamment cette mention, précédée de la date du 26 décembre 1748 : « extrait d'instructions qui m'ont été données par M. le général des finances de Gregory pour l'exercice de ma charge d'intendant de la province du Genevois… ». Il est donc clair que ce recueil a été formé par l'intendant André de Passier, dont on sait qu'il est nommé à ce poste à cette date. La finalité du volume apparaît aussi clairement, ne serait-ce qu'à la lecture du sommaire : il s'agit d'un document où l'agent rassemble les données qui sont nécessaires à l'administration de la province qui lui est confiée. Il est donc bien normal et logique d'y trouver des tableaux statistiques, à même de renseigner l'intendant sur l'état du Genevois. Notons cependant que les pages où se trouvent les données du recensement ne sont pas de la même main et que l'intendant de Passier n'a fait qu'insérer dans son volume la copie des résultats du dénombrement, sans doute effectuée par un de ses collaborateurs[8].

Le document qui nous intéresse se présente sous la forme de tableaux statistiques récapitulant les données numériques de cette consigne. Ils prennent toute la largeur d'une double page, divisée en 23 colonnes : neuf pour la page de gauche, douze pour celle de droite (la septième colonne de droite étant curieusement laissée en blanc, tant dans son intitulé que dans son contenu). Les données des pages de gauche sont regroupées comme étant issues de l'« extrait général des consignes pour le sel », tandis que celles de droite proviennent de l'« extrait particulier des mâles pour la levée des soldats », à l'exception des colonnes 9 à 12, extraites « du nombre des chevaux et

7 R. Devos, B. Grosperrin, dir., *Histoire de la Savoie*, t. III, *La Savoie de la Réforme à la Révolution*, Rennes, Ouest-France, 1986, p. 418-437.

8 B. Florin, *Un honnête homme en Savoie au siècle des Lumières : l'intendant général André de Passier (1702-1784) et sa famille*, Paris, chez l'auteur, 2006, p. 93. La planche X en couleurs de cet ouvrage donne un exemplaire de son écriture, semblable à celle du recueil des Archives départementales, mais nettement distincte de celle qui a compilé les chiffres du recensement. R. Rousseau, citant Grillet, fait allusion (R. Rousseau, *La population…*, *op. cit.*, p. 59-60) au tome IV des œuvres d'André de Passier qui contiendrait les résultats du recensement de 1724 (*sic* pour 1734). Le document des Archives départementales en est assurément un extrait.

autres bêtes de charge ». Les éléments sur la page de droite ne laissent aucun doute : les instructions pour la rédaction de la consigne des mâles et le recensement du bétail sont ici bien respectées. En est-il de même pour ce qui concerne les personnes ? Il semble que, pour les hommes, on s'est basé sur les consignes du sel, régulièrement tenues depuis au moins 1720 et on peut donc s'interroger sur la fiabilité des données du document. Il faudrait en effet pouvoir faire la part de la sur- ou sous-estimation des effectifs, car les documents ont des buts fiscaux, ils sont donc fatalement entachés de fraude, ils comportent des approximations et très certainement des omissions, volontaires ou non, et on sait combien les consignes peuvent être sujettes à caution[9]. Certaines catégories de personnes peuvent également être décomptées ou mal comptées : qu'en est-il des enfants en nourrice, des émigrants saisonniers ou définitifs, des manouvriers travaillant sur de lointains champs ou chantiers au moment de la consigne ou des bons bourgeois résidant dans leur campagne lors du recensement ? Il convient donc d'être prudent. Notre document est assurément inédit, n'a jamais été exploité par les historiens démographes de la Savoie, mais on doit garder à l'esprit que ces chiffres doivent être corroborés, contrôlés et qu'ils ne donnent jamais qu'un ordre de grandeur, comme toujours en démographie ancienne[10].

Données générales pour l'ensemble du duché

La présence de ce tableau général pour l'ensemble du duché laisse supposer que l'intendant de Passier a pu avoir à sa disposition toutes les données (dans ses archives ? dans les bureaux de l'intendance générale à Chambéry ?), y compris pour les autres provinces, mais n'a évidemment gardé que celles qui étaient pertinentes pour son activité.

9 Bruno Gachet donne un large panel des erreurs et difficultés soulevées par les consignes du sel (*La gabelle du sel au XVIII^e^ siècle* en Savoie, mémoire de master, université de Savoie, 2001-2002, p. 32-49). Il insiste notamment sur la complexe évaluation du nombre des absents, que notre document ne permet pas d'aborder car ils ne font pas l'objet d'une rubrique spécifique.

10 « En statistique historique, il faut se contenter de l'à-peu-près, […] ce qui importe c'est la détermination d'un ordre de grandeur » (Rd P. R. Mols, *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle*, Louvain, université de Louvain, 1954, p. 204).

Le premier intérêt de ce document est de nous donner des chiffres, sans doute exacts ou du moins très approchants, de la population du duché en 1734. Les voici :

Population du duché de Savoie en 1734					
Provinces	**Majeurs de 5 ans**	**Mineurs de 5 ans**	**Mendiants majeurs de 5 ans**	**Mendiants mineurs de 5 ans**	**Total de ces 4 cases**
Savoye	98 648	17 889	1 449	38	118 024
Genevois	61 747	10 493	804	31	73 075
Faucigny	42 181	7 954	1 012	94	51 241
Chablais	28 780	4 849	560	37	34 226
Maurienne	34 837	5 649	1 030	47	41 563
Tarentaise	27 424	4 543	924	12	32 903
TOTAL	293 617	51 377	5 779	259	351 032

Il nous permet d'avoir, en premier lieu, un total général : le chiffre de 351 032 habitants du duché nous révèle une population en pleine expansion. La répartition par province n'est guère surprenante : Savoie-Propre et Genevois arrivent en tête, l'une en raison de la plus importante agglomération du duché, Chambéry, l'autre grâce à la seconde ville, Annecy, et aussi, probablement, des massifs montagneux relativement bien peuplés. Dans cette même perspective, on ne s'étonnera pas de voir que le Faucigny arrive en troisième position : le dynamisme démographique de cette zone, principalement montagneuse, est bien documenté[11]. Maurienne, Chablais et Tarentaise arrivent à la fin du classement. Bien plus instructive est la comparaison avec d'autres chiffres à d'autres dates : ils nous montrent que la population du duché est alors supérieure à ce

11 A. Fierro, « Un cycle démographique : Dauphiné et Faucigny du XIV^e^ au XIX^e^ siècle », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 26, n° 5, 1971, p. 941-959 et plus récemment, pour le Moyen Âge surtout, N. Carrier, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge : économie et société (fin XIII^e^-début XVI^e^ siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2001 et N. Carrier et M. de La Corbière, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e^ siècle : enquête et contre-enquête dans le Faucigny delphinal de 1339*, Genève, SHAG, 2005.

qu'elle sera cinquante ans plus tard. Des travaux ont en effet démontré qu'en 1758 on compte environ 300 000 âmes et 350 000 en 1776[12]. La perte d'environ un septième (17%) qu'on constate en l'espace d'une génération, entre 1734 et 1758, est très vraisemblablement imputable, au moins en partie, aux effets désastreux de la terrible année 1740, de l'occupation espagnole de la Savoie (1742-1749) et de plusieurs crises épidémiques aiguës[13].

Le tableau nous donne également une vision globale et répartie de certaines catégories de la population. Il s'agit tout d'abord des mineurs de cinq ans dont on observe qu'ils représentent 14,7% du total, proportion assez proche des évaluations généralement admises pour cette tranche d'âge dans la Savoie d'Ancien Régime[14]. Dans les provinces, ce pourcentage est sensiblement le même (on oscille entre 13,7 et 15,7%) et demeure proportionnel à l'importance respective de chacune d'elles. Les mendiants, enfants ou adultes, ici à considérer comme insolvables miséreux dans l'incapacité de payer les impôts, plutôt sans doute que comme vagabonds ou équivalents de nos actuels « SDF »[15], représentent 1,72% de la population globale (mais

12 En 1758 : 295 721 selon B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 119 et 307 526 selon R. Rousseau, *La population…*, *op. cit.*, p. 46. En 1776 : 348 056 selon B. Gachet, *Au cœur du XVI^e siècle en Savoie : la gabelle du sel de 1561*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2011, p. 32 et 352 247 selon R. Rousseau, *ibid.*

13 Alain Becchia, éd., *Atlas historique et statistique de la Savoie au XVIII^e siècle*, Chambéry, Université de Savoie-LLS, 2012, p. 70-72. 1740-1742 et 1747 sont durement ressenties en Savoie et dans le sud-est du royaume de France, marquées notamment par de violentes épidémies (Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *La démographie de l'époque moderne*, Paris, Belin, 1999, p. 65-67). On trouvera une excellente synthèse de l'évolution générale de la population dans D. Bouverat, *Villes et bourgs en Savoie de la Réforme à la Révolution*, thèse de doctorat, université Lyon 2, 2014, p. 110-114.

14 C. Abry, R. Devos, R. Gabion *et al.*, *La Pratique des documents anciens*, *op. cit.*, p. 280 estime la part des mineurs de 5 ans de 10 à 12% de la population totale. L'*Atlas historique…*, *op. cit.*, p. 54 indique 15% pour 1561, 10% pour 1776. On peut encore mentionner, pour 1758, 12,9% en Tarentaise et 13% en Maurienne et 15,8% pour l'ensemble du duché (R. Rousseau, *La population…*, *op. cit.*, p. 41-42) ou 12,4% en 1765 et 14,8% en 1789 (*ibid.*, p. 46). Pour le Genevois, on dispose des taux en 1771 : 10,8% et en 1780 : 14,1% (*ibid.*, p. 47).

15 R. Rousseau, *La population…*, *op. cit.*, p. 73 : par mendiants et misérables, « il faut entendre ceux qui n'ont ni 250 florins vaillant ni un métier qui les

1,96% si on effectue la moyenne des provinces). Les taux les plus faibles se trouvent en Savoie-Propre et en Genevois (respectivement 1,26 et 1,14%) alors que les autres provinces dépassent le chiffre général de 1,72. On a là les effets paradoxaux des espaces urbains : les deux provinces les moins touchées par le phénomène sont celles qui disposent de véritables centres urbains où pourtant on peut s'attendre à trouver une forte proportion de misérables[16], mais la vie urbaine gonfle le nombre total d'habitants à l'échelle de la province et le pourcentage subit donc mécaniquement une baisse.

Un aperçu de quelques professions nous est également donné, on peut le trouver dans ce tableau :

Hôtes, soldats et ecclésiastiques en Savoie en 1734			
Provinces	**Hôtes, boulangers et revendeurs déjà compris dans les premières cases**	**Soldats des vieux régiments de cavalerie et infanterie déjà compris dans les cases précédentes**	**Ecclésiastiques à l'exclusion des réguliers**
Savoye	320	415	346
Genevois	195	226	334
Faucigny	80	58	169
Chablais	55	99	94
Maurienne	114	60	143
Tarentaise	56	32	124
TOTAL	820	890	1 210

dispense de mendier ». Cet auteur souligne également que les mendiants sont fort peu nombreux (*ibid.*). B. Gachet établit à 1,25% le taux des familles qualifiées mendiantes dans le duché en 1561 (B. Gachet, *Au cœur…*, *op. cit.*, p. 69) et 1,4 à 1,6% à l'extrême fin du XVIII[e] siècle (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 37)

16 B. Gachet évoque les villes comme « refuges de la pauvreté » (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 77). Annecy compte 80 mendiants (dont deux mineurs de 5 ans) en 1734, d'après notre document.

Ces professions sont mentionnées, car, naturellement, elles ont un lien direct avec la gabelle du sel : hôtes, boulangers et revendeurs, fort consommateurs de ce produit, sont recensés, car ils sont soumis à une taxe tandis que militaires et ecclésiastiques en sont exemptés. On notera que les premiers et les soldats sont déjà compris dans les chiffres cités précédemment, mais on ne peut l'affirmer pour la catégorie « ecclésiastiques », qui ne comprend que les séculiers : il conviendrait donc d'ajouter à la population du duché au moins l'ensemble des réguliers qui peuplent les couvents de Savoie. Quoi qu'il en soit, la répartition des cabaretiers et assimilés est intéressante et rend bien compte de la disposition économique du duché : tandis que Tarentaise et Chablais, territoires plutôt enclavés, en comptent le moins, c'est sans surprise qu'on constate que Savoie-Propre, Genevois et Maurienne en renferment le plus. On a là les trois provinces qui se trouvent sur les principaux axes de circulation et de commerce internationaux du duché : le trajet Lyon-Turin, via Les Échelles, Chambéry, Aiguebelle, Saint-Jean-de-Maurienne et le Mont-Cenis, et le chemin qui de la vallée du Rhône mène à Genève[17]. Les importants contingents de soldats qu'on retrouve surtout en Savoie-Propre, en Genevois et Chablais sont le reflet de l'organisation militaire et douanière du duché : ce sont dans ces provinces qu'on trouve les principales places fortes et on sait que d'anciens militaires assuraient la garde des barrières douanières et la lutte contre la contrebande[18]. La proximité de la France et Genève justifie ici de tels effectifs. Quant aux ecclésiastiques, on reconnaîtra aisément derrière ces chiffres les curés et vicaires des paroisses : le duché compte alors environ 650 paroisses et il est frappant de constater que, dans chaque province et à peu de chose près, le nombre d'ecclésiastiques est le double de celui des paroisses[19].

17 B. Gachet repère également la plupart des cabarets sur les routes de passage et les lieux d'étapes (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 85).

18 *Atlas historique…*, *op. cit.*, p. 16-17.

19 En 1776, d'après B. Gachet, on compte 653 paroisses : Savoie-Propre 201, Genevois 169, Faucigny 81, Chablais 74, Maurienne 65 et Tarentaise 63 (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 21 et 66). Malgré quelques acquisitions territoriales et/ou créations de paroisses, on a affaire à des chiffres très proches quarante ans avant cette date.

Bien plus, le document nous permet d'établir la pyramide des âges des personnes de sexe masculin :

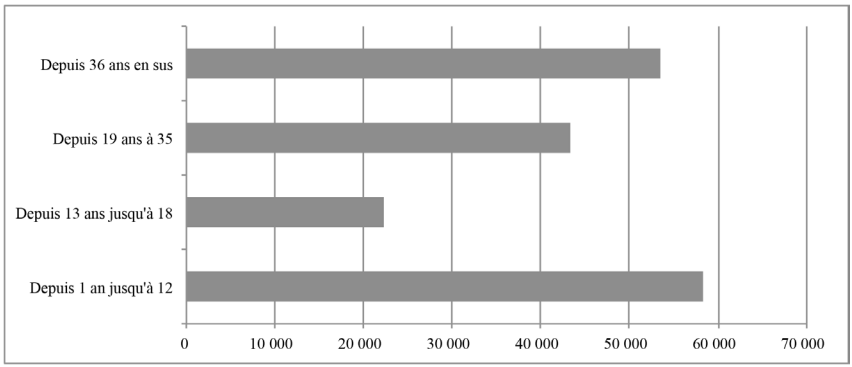


Fig. 3 : Pyramide des âges des hommes en Savoie en 1734

Ce graphique est riche d'enseignements, car il montre le resserrement du nombre d'hommes nés entre 1716 et 1721, période de malaise démographique, à ce que nous dit Jean Nicolas[20]. C'est cette même cohorte, relativement restreinte, de mâles qui seront en âge de procréer dans les années 1740, c'est-à-dire lors de l'occupation espagnole, accompagnée de difficultés climatiques, économiques et épidémiques. On a donc là une explication supplémentaire à la régression constatée entre 1734 et 1758[21].

Le tableau (fig. 4) permet également d'apprécier la population animale du duché. Les troupeaux bovin, ovin, caprin, porcin, ainsi que les bêtes de bât, sont en effet dénombrés.

20 J. Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle : noblesse et bourgeoisie*, Paris, Maloine, 1978. Le chapitre X du tome II, « Le ciel et les armes » (p. 539-592), donne une excellente synthèse des variations économiques et climatiques de la Savoie au XVIII^e siècle.

21 Pierre Goubert repère en Beauvaisis une chronologie analogue, de semblables classes creuses et une même évolution cyclique basée sur une trentaine d'années, de même qu'une « dépression » de la natalité entre 1715 et 1720 (P. Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730 : contribution à l'histoire sociale de la France du XVII^e* siècle, Paris, SEVPEN, 1960, p. 606-610).

Le bétail en Savoie en 1734						
Provinces	**Bœufs**	**Moutons et chèvres**	**Cochons**	**Chevaux**	**Mulets**	Ânes
Savoye	55 461	60 040	9 273	2 431	1 156	658
Genevois	44 652	33 267	4 761	2 981	130	360
Faucigny	25 886	28 700	4 599	4 898	298	124
Chablais	15 731	12 286	3 149	2 972	139	145
Maurienne	21 499	44 613	525	774	1 882	1 670
Tarentaise	19 965	23 493	109	743	1 728	290
TOTAL	183 194	202 399	22 416	14 799	5 333	3 247

Sous la catégorie « Bœufs », il faut bien sûr identifier le cheptel bovin dans son ensemble (vaches, veaux, génisses, taureaux et bœufs proprement dits). Savoie-Propre et Genevois dominent là encore : ces deux provinces sont terroirs à la fois de plaine, où la céréaliculture (donc la nécessité d'utiliser des animaux de trait) domine, et de montagne, où l'élevage est pratiqué intensivement. Rappelons en effet que le Beaufortain et les Bauges sont alors administrativement rattachés à la première, tandis que la deuxième englobe le massif des Bornes, tous importants producteurs de fromages et pourvoyeurs de gros bétail. Moutons et chèvres (sans qu'on puisse néanmoins distinguer les deux espèces) sont répartis sur tout le territoire du duché, mais on repère un très important contingent en Maurienne (22% du total), où ces bêtes s'adaptent fort bien au terroir[22]. C'est en fort contraste avec le troupeau porcin dont on doit souligner la faiblesse dans cette même province et en Tarentaise[23] : les cochons y sont dix fois moins nombreux que dans les autres pays. La disparité est également très nette pour ce qui concerne les animaux de bât : on est un peu surpris

22 En 1776, les troupeaux de moutons et de chèvres de Maurienne représentent une semblable proportion par rapport à l'ensemble du duché : 20,25% (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 127 et 130). Le relief et une multitude de petites montagnes (exploitations) sont avancés comme explication de ce taux important (*ibid.*, p. 132).

23 Même constat en 1776 (*ibid.*, p. 147).

de voir que le Faucigny compte près du tiers des chevaux (mais cette province peut bien se prêter à la gestion de la remonte) et il est flagrant de voir la faible proportion dans le sud du duché : Tarentaise et Maurienne en rassemblent tout juste 10%, tandis que Savoie-Propre, Genevois et Chablais, où on trouve une forte proportion de nobles et des centres urbains, atteignent 57%. Le constat inverse doit être fait pour les mulets et les ânes, en mettant toutefois à part la Savoie-Propre[24] : Tarentaise et surtout Maurienne contiennent l'essentiel des effectifs, ce qui n'est guère surprenant compte tenu de la place de ces animaux pour le transport des marchandises, spécialement sur l'axe du Mont-Cenis…

Les tableaux tirés de notre document nous ont donc permis d'avoir une vision panoramique du duché en 1734 et on a pu tenter quelques comparaisons avec les données, surtout postérieures, à notre disposition. Il convient d'aller plus loin dans le détail et de les analyser plus finement à partir d'un exemple significatif, à l'échelle d'une province.

Focus sur le Genevois

Seule province pour laquelle l'intendant de Passier a gardé *in extenso* les données dans son volume, le Genevois offre un champ d'exploration intéressant à plusieurs titres : c'est une province qui contient des terroirs variés en plaine comme en montagne, ainsi qu'un centre urbain digne de ce nom (Annecy), pour laquelle on dispose de chiffres postérieurs et antérieurs à 1734, qui est placée non loin de la grande métropole économique qu'est Genève et enfin dont le nombre de communautés (environ un quart de l'ensemble du duché) est suffisamment représentatif.

Entendons-nous bien, pour commencer, sur le périmètre de l'espace considéré : il s'agit de 165 communautés (possiblement différentes des paroisses), dépendant en 1734 de l'intendance de Genevois, auxquelles on peut ajouter 17 qui, à partir de 1749, sont administrativement rattachées à cette province aux dépens de celles

24 La partie montagneuse de cette province contribue très certainement à amplifier les chiffres : le Beaufortain (H. Viallet, *Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen Âge au XVIII^e* siècle, Annecy, Académie salésienne, 1993, p. 172-174) et les Bauges ne sauraient se passer du mulet, animal de bât par excellence.

de Savoie-Propre et de Faucigny, et pour lesquelles notre document fournit les chiffres du recensement de 1734. On s'en tiendra néanmoins ici au strict périmètre du Genevois dans ses frontières de 1734, soit les 165 communautés. Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit cet espace, car la notion de province de Genevois peut, en l'espèce, fortement varier[25]. Pour chacune de ces communautés, les rubriques sont les mêmes que dans le tableau d'ensemble des provinces.

Dans ce champ, dont la carte ci-jointe (fig. 5) permet un synoptique en indiquant la répartition générale de la population, voici les principaux constats qu'on peut faire. Le total des habitants est de 73 075. Les trois localités les plus peuplées (1 300 habitants et plus) sont Annecy (seul centre urbain, de loin, avec 4 991 âmes) derrière laquelle on trouve les principales bourgades, petits centres administratifs, religieux et économiques : Thônes, La Roche et Faverges. Viennent ensuite des communautés rurales et surtout de montagne : Thorens, Le Grand-Bornand, Pers, Serraval, Manigod, Le Petit-Bornand[26]. La prédominance du haut massif des Bornes est ici flagrante et rend bien compte du poids démographique et de la vaste étendue de ces communes. À l'autre extrémité de la liste (moins de 100 habitants), on trouve de toutes petites paroisses : La Frasse, Saint-Jean-de-Chaumont, Ferrières, Étrembières, Bossey, Saint-Blaise, Meythet, Bans et en dernier Épagny-de-Chaumont (40 personnes, actuellement commune de Jonzier-Épagny). On notera que la plupart de ces dernières, toutes d'une faible superficie et situées en plaine, ont été, après 1734, rattachées à d'autres ou ont effectué une fusion avec une voisine. La moyenne – à considérer avec prudence, compte tenu des disparités – s'établit à 443 habitants et la moitié des communautés considérées a une population supérieure à 300[27] ; 88 paroisses sur les 165 de notre corpus comptent entre 200 et 600 âmes. Les terroirs de

25 Voir également la carte des provinces et les divisions administratives du duché dans l'*Atlas historique…*, *op. cit.*, p. 14-15.

26 En 1776, le classement des dix paroisses les plus peuplées du Genevois s'établit comme suit dans l'ordre décroissant : Annecy, Thônes, La Roche, Faverges, Ugine (non compris dans les limites du Genevois en 1734), Le Grand-Bornand, Thorens, Serraval, Manigod, Héry-sur-Ugine (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 66).

27 En 1776, sur l'ensemble du duché, la moyenne est de 539 habitants par paroisse et la moitié des paroisses ont une population inférieure à 411 âmes (*ibid.*, p. 67).

montagne sont assurément les plus peuplés : près d'un habitant sur cinq du Genevois réside dans les massifs montagneux.

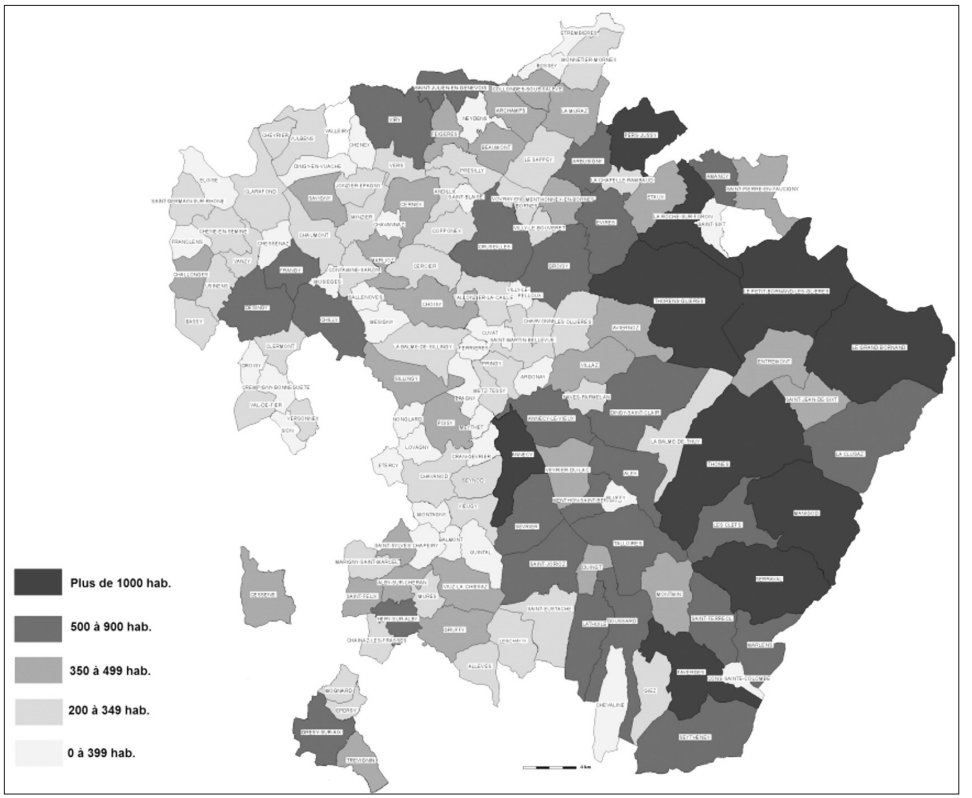


Fig. 5 : Répartition de la population dans la province du Genevois en 1734

Note sur la carte : les communautés de Bernex et Confignon (670 habitants), Compesières (572), Lancy (422), Veyrier (109), actuellement en Suisse, ne sont pas présentées sur cette carte, ni Héry-sur-Ugine (958). Celles des Esserts (185), Esery (108), Arcine (173), Passeirier (171) ont été englobées dans celles de Reignier, Clarafond et Saint-Pierre-de-Rumilly (actuellement Saint-Pierre-en-Faucigny).

Dans ce contexte global, qu'en est-il des pauvres, désignés par le terme de « mendiants » ? Il faudrait, à vrai dire et comme on l'a vu, pouvoir mieux cerner les critères de sélection… Au nombre de 835 sur l'ensemble du Genevois (soit 1,14%), la majorité d'entre eux a plus de cinq ans ; on peut d'ailleurs s'interroger sur la faible proportion (3,71% des mendiants) d'enfants dans cette catégorie : sous-enregistrement ? dissimulation ? faible natalité ? présence de

foyers sans enfants (célibataires, veuves, couples seuls) ? On a affaire à une pauvreté essentiellement urbaine (Annecy, Thônes et La Roche sont assez fortement touchés par le phénomène avec un taux sensiblement supérieur à celui de la province : respectivement 1,6%, 1,71% et 2,09%) et assez nettement marquée sur les pentes du Salève (cinq communautés sises sur ce massif, de taille et de population modestes, font partie des vingt localités détenant un nombre de pauvres supérieur à douze). Même si la présence de « mendiants » ne signifie pas pour autant que l'ensemble de la communauté soit pauvre, cet indice est intéressant : ces terroirs n'ont jamais été réputés pour être opulents et le cadastre de 1730 ne leur attribue qu'une faible faculté contributive[28].

Le document apporte des précisions sur certaines catégories socioprofessionnelles : hôtes, boulangers et revendeurs, soldats, ecclésiastiques. Examinons pour commencer les métiers de l'hôtellerie et de la boulangerie. Sans qu'il soit hélas possible de distinguer ces trois catégories, 57 communautés (34,5%) sont pourvues d'hôte, boulanger et revendeur[29] et, sur ce chiffre, 29 n'en ont qu'un, pour un total de 195 établissements. Seules treize communautés abritent trois hôte, boulanger ou revendeur ou plus, cumulant à elles seules 136 établissements. Il est n'est pas surprenant de voir qu'Annecy et les principaux bourgs de la province en détiennent le plus : 93 soit 46 dans le chef-lieu, 23 à Faverges, 13 à La Roche et 11 à Cruseilles, cette dernière localité étant un lieu de passage central et très important de la route menant d'Annecy à Genève. Suivent ensuite des localités réparties de façon assez homogène : proche banlieue de Genève (le modeste village de Lancy, tout proche de cette ville, compte 10 établissements, Saint-Julien, petite capitale administrative, 8 ou encore Viry, Présilly, Vulbens…), la vallée des Usses, zone importante de transit sur le chemin menant de la vallée du Rhône ou la Savoie-Propre en direction de Genève (Frangy, Marlioz, Chaumont et la minuscule paroisse de Sallenôves, comptant 195 habitants et 3 établissements !), quelques

28 S. Savoy, *Cadastre, terroirs et fiscalité dans la province du Genevois au XVIII^e siècle : les enseignements du cadastre sarde*, mémoire de Master 2, université de Savoie, 2014, p. 18. Il y précise qu'un « faible taux d'occupation humaine peut être un indicateur de la pauvreté de ces terroirs ».

29 En 1776, le Genevois comprend 326 cabarets répartis dans 68 paroisses (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 84).

paroisses de montagne (Groisy dans le froid plateau des Bornes, sur la route menant d'Annecy jusqu'à Genève ou jusqu'aux capitales provinciales du Faucigny et du Chablais, Thônes dont a appréhendé le poids et encore Manigod, Le Grand-Bornand), sans oublier quelques paroisses aux alentours d'Annecy. On doit mentionner aussi une humble localité complètement à l'écart de chacun de ces groupes, mais qui est le prototype même du village-étape : il s'agit de Saint-Félix, comptant deux commerces, remarquablement situé sur l'axe Chambéry-Annecy. En bref, la localisation de ces établissements intimement liés aux voyages et aux échanges jalonne les principaux itinéraires qui traversent le duché[30].

Pour ce qui concerne les soldats « des vieux régiments de cavalerie et d'infanterie », il faut reconnaître que cette définition manque de clarté (a-t-on affaire aux soldats de régiments licenciés ou restructurés ?), mais il s'agit assurément d'individus exemptés de la gabelle. 77 communautés du Genevois en détiennent au moins un, pour un effectif total de 226 individus, qui représentent à peine 0,31% de la population totale. La répartition de ces militaires s'explique parfois aisément : Annecy et La Roche, villes qui peuvent recevoir des garnisons, en détiennent 32 et 16 et on ne s'étonne guère de trouver des contingents de 4 à 8 soldats dans des localités frontalières comme Viry, Vulbens, Thairy. Plus surprenants sont l'existence de 8 militaires à Épagny, petite paroisse proche d'Annecy dont on ne perçoit guère l'intérêt stratégique ou douanier, et un effectif de 22 dans la basse vallée du Fier, répartis entre Versonnex, Menthonnex-sous-Clermont, Sion et Desingy (justifiés par la proximité de l'enclave française de Seyssel sur la rive droite du Rhône ?). La répartition dans les autres paroisses, spécialement où ces soldats sont peu nombreux (un à trois individus) nous échappe amplement : on ne peut déceler la logique qui y préside puisqu'on en trouve aussi bien en périphérie qu'au centre, en plaine comme en montagne.

Les ecclésiastiques, à l'exclusion des réguliers, sont au nombre de 334, sans qu'on sache précisément s'ils sont compris dans les données générales. En croisant avec d'autres sources, il est possible d'expliquer l'absence d'ecclésiastiques dans la quinzaine de communautés qui

30 La répartition en 1776 est assez similaire, B. Gachet repérant deux foyers principaux : les Bornes, de Cruseilles au Grand-Bornand, et les environs de Thônes (*ibid.*, p. 87).

en sont dépourvues[31] : les *Matériaux pour servir à la monographie des paroisses*[32] indiquent que la cure d'Allèves, par exemple, est, en 1734, en vacance. D'autres localités sont communautés, mais pas paroisses de plein droit et n'ont par conséquent pas de curé résident : c'est le cas de Chavanod et de La Frasse notamment. D'autres enfin sont desservies par des réguliers, non comptés dans le recensement : il en est ainsi des prieurés bénédictins de Sillingy ou de Poisy. Ces constats renforcent encore, si besoin était, la sincérité du document.

Peut-on en effet contrôler l'exactitude de ces chiffres, pour chaque communauté ? Le cadastre sarde nous est en l'occurrence d'un grand secours : établi à une date très proche (généralement au début des années 1730), les tabelles de ce remarquable instrument fiscal indiquent le nombre de feux pour la plupart des communautés du Genevois (137 sur 165). Ce chiffre n'est certes pas aussi précis que celui des habitants, mais c'est néanmoins un indice qui permet de vérifier les données du recensement[33]. Le constat global est clair : en affectant le coefficient classique de 5 individus par feu, on obtient une assez bonne concordance des chiffres, encore plus nette si on ne prend en compte que la population majeure de 5 ans. Inversement, le recensement permet d'établir le nombre moyen de personnes par feu : il s'élève à 5,5. Ce contrôle permet donc d'affirmer que les chiffres du recensement sont très proches de la réalité. Le cadastre apporte une réponse similaire pour la Maurienne où on dénombre, d'après cette source, 9 114 feux, dont on pourrait distraire 408 feux étrangers[34] soit un total de 8 706. Affectée d'un coefficient de 4,5 ou de 5 (mais qu'il faudrait sans doute affiner)[35], cette somme permet

31 Il s'agit de : Allèves, Argonay, Chavanod, Étrembières, La Frasse, Héry-sur-Ugine, Passeirier, Poisy, Saint-Jean-de-Chaumont, Seynod, Sillingy, Bossey, Neydens, Valleiry, Vers.

32 C.-M. Rebord, *Matériaux pour service à la monographie des paroisses*, Annecy, impr. commerciale, 1921.

33 S. Savoy (*Cadastre…*, *op. cit.*, p. 15) estime la population du Genevois (dans des limites assez proches de celles de notre périmètre) à environ 12 000 feux.

34 D. Dequier, M.-C. Floret, et J. Garbolino, *La Maurienne en 1730 d'après le cadastre sarde*, Saint-Jean-de-Maurienne, Roux, 2004, p. 240.

35 À Bessans, par exemple, le cadastre donne 400 feux et le recensement de 1734 1882 âmes soit un coefficient de 4,7 (*ibid.*, p. 240 et F. Tracq et L. Gros, « Bessans : recensement de 1734 par le châtelain Jean-Baptiste Personnaz », *op. cit.*, p. 45). L'*Atlas historique…*, *op. cit.*, p. 56, établit, pour le XVIII^e^ siècle,

d'obtenir entre 39 177 et 43 530 qui correspond fort bien aux 41 563 habitants dénombrés en 1734. Une autre source apporte un indice supplémentaire de l'exactitude des données : on dispose, pour une huitaine de communautés, des chiffres de la consigne des mâles de 1732, chiffres donc proches dans le temps et qu'on peut comparer avec ceux de 1734. Le constat est sans appel : sur cet échantillon, l'écart est minime (de quelques unités à quelques dizaines, ces dernières sans doute explicables par le phénomène de l'émigration, dans des paroisses de montagne)[36]. Il me semble donc raisonnable de penser que les chiffres fournis par le document reflètent assez exactement la réalité.

Peut-on mieux situer le recensement de 1734 dans le temps ? On dispose, pour le Genevois, du nombre d'habitants en 1690 (pour quelques localités grâce à un recensement des grains[37]) et en 1783 (pour 156 paroisses sur les 165 de notre corpus, grâce aux chiffres publiés par Fleury[38]). Le recensement des grains de 1690 n'a pu être exploité que pour huit communautés,[39] mais apporte des chiffres intéressants et inédits : la population de cet échantillon a, globalement, diminué

---

un coefficient moyen oscillant entre 4,1 et 4,9 et précise encore (p. 57) qu'en 1741-1743, le nombre moyen d'habitants par feu varie de 4,15 (pour les villes) à 4,35 (pour les bourgs) voire 4,67 (pour les communautés rurales).

36 Voici les chiffres (pour 1732, fournis par R. Rousseau, *La population…*, *op. cit.*, p. 238-242), le premier indiquant le nombre de mâles en 1734, le second deux ans plus tôt : Allonzier (113 ; 109), Arcine (97 ; 105), Aviernoz (196 ; 192), La Balme-de-Sillingy (151 ; 116), Le Grand-Bornand (789 ; 849), Sevrier (322 ; 285), La Clusaz (472 ; 468) et Cuvat (84 ; 59 pour cette dernière paroisse, R. Rousseau précise que le chiffre ne comprend qu'une partie des mâles). Ce même auteur estime (*ibid.*, p. 68) qu'on peut « accorder une certaine valeur » au recensement de 1734.

37 Conservé aux Archives départementales de la Savoie, sous les cotes 2B8330 et 2B8331. Je me permets de renvoyer à une de mes publications pour en expliquer le contexte et apprécier l'exploitation qu'on peut en faire : L. Perrillat, « Vieugy et Balmont en 1690 », *Bulletin des Amis du Vieux Seynod*, n° 23, janvier 2008, p. 28-34.

38 F. Fleury, *Histoire de l'Église de Genève depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1802, avec des pièces justificatives*, Genève, Grosset et Trembley, 1880.

39 Ce sont, avec entre parenthèses la population en 1734, en 1690 et le % d'évolution : Balmont (121 / 91 / +24,8%), Chapeiry (192 / 137 / +28,6%), Chavanod (336 / 453 / -34,8%), Le Grand-Bornand (1 593 / 1 622 / -1,8%), Mésigny (186 / 159/ +14,5%), Montagny (147 / 217 / -47,6%), Nonglard (174 / 237 / -36,2%), Vieugy (243 / 298 / -22,6%). On sait par ailleurs (*Atlas*

de 6,9% entre 1690 et 1734. Si on applique (non sans prudence ni réserve) ce taux à l'ensemble de la population du Genevois et à celle du duché, on peut sans doute penser que ces derniers comptaient respectivement 78 117 et 375 053 habitants. Il est donc possible que, sur cette base, le duché comptait près de 375 000 habitants en 1690. C'est bien plus qu'en 1776 (environ 350 000) ou même qu'en 1561, date du recensement de la gabelle du sel, source très fiable et remarquablement étudiée par Bruno Gachet qui avance avec sûreté le chiffre de 367 173 personnes[40]. En 1783, la population du Genevois (156 communautés sur 165) s'élève à 84 515 : elle a augmenté, au moins, de 15,6% par rapport à 1734, dépassant largement le chiffre de 1690[41]. En affectant ne serait-ce que 15% de hausse à l'ensemble du duché par rapport à 1734, on obtiendrait une population totale, pour ce dernier, de 403 686 vers 1783. Retenir une population dépassant 400 000 habitants en Savoie à la veille de la Révolution paraît ainsi raisonnable et rejoint les constats faits par plusieurs chercheurs[42].

Comment interpréter de telles différences en un siècle ? Il est vrai que 1690 constitue sans doute le plus important pic démographique de l'Ancien Régime savoyard. Après avoir connu quarante ans de paix non toutefois sans perturbations météorologiques et économiques, la Savoie entre dans une ère de grande turbulence : occupée deux fois entre cette date et 1713, elle subit le poids de l'administration française avide de réquisitions, les catastrophiques années 1694 et 1699, le Grand Hiver de 1709, qui apportent disettes et chertés[43]. Les

---

historique…, *op. cit.*, p. 50) que Nancy-sur-Cluses passe de 440 habitants en 1694 à 240 en 1775.

40 B. Gachet, *Au cœur*…, *op. cit.*, p. 32.

41 Il est à noter que la population du duché augmente environ de 19% entre 1758 et 1776 (B. Gachet, *La gabelle*…, *op. cit.*, p. 76).

42 M. Bruchet, *L'Abolition des droits seigneuriaux en Savoie (1761-1793)*, Annecy, Hérisson, 1908, p. XXX-XXXII (cet auteur indique 77 477 habitants pour le Genevois en 1789) et D. Bouverat, *Villes et bourgs*…, *op. cit.*, p. 111.

43 L'*Atlas historique*…, *op. cit.*, p. 52 souligne la gravité des crises démographiques du début du XVIII[e] siècle et sous l'occupation espagnole et A. Becchia a relevé de meurtrières épidémies, notamment à Chambéry, en 1743 et 1747 (A. Becchia, *L'Occupation espagnole de la Savoie*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2007, p. 170), et note encore que « l'occupation espagnole ne semble pas avoir eu plus d'impact sur l'évolution générale de la population savoyarde que d'autres crises épidémiques ou météorologiques » (*ibid.*, p. 169). S. Beauvalet-Boutouyrie décrit 1694,

témoignages concordent pour dresser un état malheureux du duché et il n'est pas douteux que ces difficultés extrêmes aient entraîné une baisse démographique, tant en raison de mortalités excessives qu'à cause de l'émigration, facteur probablement en hausse exponentielle durant cette période. En 1734, le duché ne s'est pas encore pleinement remis de ces graves blessures et l'occupation espagnole, accompagnée de plusieurs fléaux, ne lui permettra guère de panser ces plaies.

On a également essayé d'appréhender, aux alentours de 1734, les évolutions démographiques, qui pourront nous éclairer sur les causes de ces fluctuations. À partir d'un échantillon de neuf paroisses situées au sud-ouest d'Annecy[44], on a relevé le nombre de naissances et de décès par année entre 1725 et 1745.

1698-1699 et 1709 comme des crises majeures en France, après avoir connu un maximum de population en 1691, le centre du royaume, par exemple, accusant une perte de 25% de sa population entre 1685 et 1695 (S. Beauvalet-Boutouyrie, *La démographie…*, *op. cit.*, p. 65-67). Dans le Beauvaisis, P. Goubert estime que 10 à 20% de la population disparaît durant la seule année 1694 (P. Goubert, *Beauvais…*, *op. cit.*, p. 609).

44 Balmont, Chapeiry, Chavanod, Loverchy, Montagny, Quintal, Seynod et Viuz-La-Chiesaz. J'avance ces évaluations en toute circonspection : il s'agit d'un échantillon restreint, qui ne porte que sur de petites paroisses, en terroir de plaine uniquement et il est délicat d'apprécier la part que les épidémies ont pu jouer dans les décès. Il conviendrait d'étendre l'étude à un plus vaste échantillon, mieux réparti, mais le temps m'a fait défaut.

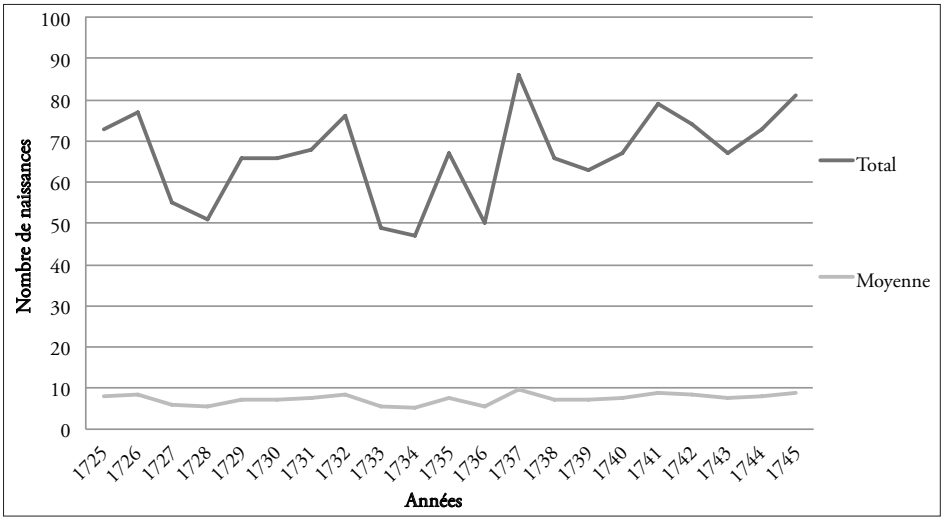


Fig. 6 : Naissances dans 9 paroisses du Genevois de 1725 à 1745

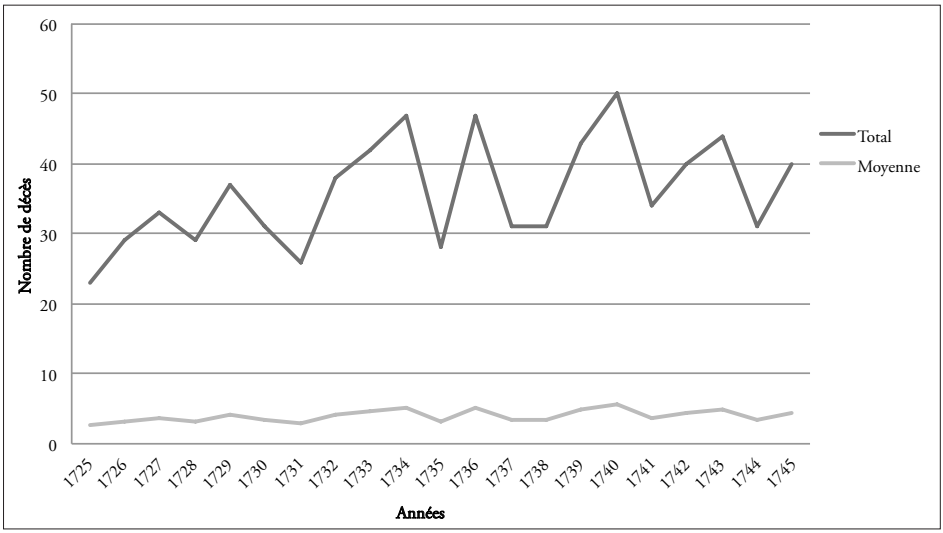


Fig. 7 : Décès dans 9 paroisses du Genevois de 1725 à 1745

Sans surprise, les courbes offrent un profil discontinu et en « dents de scie », mais la tendance est nettement à la hausse et permet d'identifier plusieurs moments de crise qui ont des répercussions sur la démographie. 1734, 1736, 1740 et 1743 sont des années de perte que viennent compenser (au moins en partie) les années qui les suivent immédiatement.

Et qu'en est-il de la population animale ? Le document nous donne des chiffres précis sur les troupeaux bovins, ovins, caprins (ces deux derniers malheureusement confondus), porcins et équins, il convient de les exploiter. En premier lieu, ces animaux sont au nombre total de 86 151, dont près de la moitié (44 652) émargent à la rubrique « Bœufs »[45]. Moutons et chèvres regroupent 33 267 têtes[46], soit 38,6%. Proportionnellement, porcs et animaux de bât sont nettement moins nombreux : ils représentent respectivement 4 761 et 3 471 unités. Ces chiffres globaux rendent mal compte de la répartition du bétail ; la prédominance de la vache est nette, sans surprise, dans les principales paroisses adossées au massif des Aravis (Thônes, Thorens, Le Grand-Bornand, Serraval, Manigod, Dingy-Saint-Clair, La Clusaz…) où les troupeaux dépassent les 500 têtes et, curieusement, quelques communautés du plateau des Bornes (Pers, Évires) et surtout les localités à figure urbaine : Annecy (troisième du classement avec 1 248 « bœufs »), Faverges et La Roche. Il est vrai que, dans le cas de la capitale de la province, une partie importante du territoire communal est sis sur le Semnoz, assez propice à l'élevage. Pour ces trois localités, on peut sans doute penser aussi qu'une partie du bétail a été comptabilisé avec le foyer de leurs propriétaires, sans qu'il soit effectivement présent sur la commune. Toujours est-il que la corrélation est forte entre populations humaine et bovine. On notera également qu'il n'est pas une paroisse qui ne soit dotée de quelques vaches, bœufs ou veaux : même les plus modestes effectifs, qu'on rencontre essentiellement dans de petites localités (tant en superficie qu'en hommes), atteignent une trentaine de bêtes. La répartition des caprins et ovins rend encore mieux compte de la domination des communautés montagnardes des vallées environnant Thônes (qui arrive largement en tête avec 1 615 individus) et exclut plateau des Bornes et petites villes (Annecy demeurant néanmoins à la 18e place avec 481 têtes). Les mêmes petites localités que précédemment, spécialement quelques-unes qu'on trouve réparties dans les environs de Saint-Julien-en-Genevois (Jonzier-Épagny, Monnetier-Mornex, Thairy, Bossey, Lancy) ne comportent aucun troupeau ou pas plus d'une dizaine de bêtes. La population porcine est tout autre : les environs de La Roche (Pers, en tête du

45 Ils sont 49 734 en 1776 soit + 11,3% (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 107).

46 En 1776, on trouve 23 076 ovins, 17 202 brebis et 8 467 chèvres (*ibid.*, p. 127 et 130).

classement, Amancy, Évires, La Roche, Étaux, Arbusigny) et, encore une fois, Annecy, concentrent la part essentielle des effectifs (presque 1 000 cochons, soit un cinquième de l'ensemble). Quelques paroisses des environs d'Annecy (Villaz, Poisy, Chavanod) doivent sans doute être tenues pour le « réservoir carné » de la ville. 51 communautés n'engraissent aucun porc ou un cheptel insignifiant ne dépassant pas dix unités : on y trouve spécialement des localités des bords du lac d'Annecy, mais aussi quelques-unes en montagne (Alex, Les Clefs, Manigod).

Venons-en à présent aux animaux de bât : chevaux, mulets et ânes sont précisément recensés. Rares sont les communautés où on ne peut trouver un cheval : seules sept n'en ont pas et les 2 981 têtes que compte le Genevois sont essentiellement urbaines, montagnardes et situées au nord de la province. Annecy (avec 199 chevaux, reflet de sa fonction éminemment aristocratique) arrive largement en tête, immédiatement suivie du Grand et du Petit-Bornand et des alentours de La Roche. La paroisse de Doussard se distingue particulièrement, dans cet ensemble relativement homogène (pas moins de 59 chevaux). Les effectifs des mulets (130 bêtes) contrastent fortement avec le précédent troupeau et avec ceux de la Savoie-Propre où ils sont dix fois plus nombreux ; de plus, ce sont dans des paroisses limitrophes de cette province (Faverges, Seythenex, Cessens et Héry-sur-Ugine) qui concentrent la moitié des mulets (66), les 32 autres communautés en comptant au mieux six. On notera que le chiffre concernant Faverges (30 mulets) est assez révélateur de son rôle de bourg, étape sur la route des « voitures » entre Genève et l'Italie et petit centre d'une certaine importance économique. On peut s'étonner de l'absence du mulet dans les secteurs montueux alors que cet animal est spécialement bien adapté aux reliefs accidentés : les montagnards du Genevois semblent manifestement lui préférer le cheval. Les ânes sont plus nombreux : on en compte 360, dans 92 localités sur 165, y compris de fort modestes (Gevrier arrive en tête avec 17 de ces animaux) et à l'exclusion des massifs, où on ne trouve au mieux qu'une ou deux unités par paroisse. Ils sont répartis pour l'essentiel dans les environs de Cruseilles, de Saint-Julien-en-Genevois et d'Annecy : Cran-Gevrier déjà cité, Dingy-Saint-Clair, La Balme-de-Sillingy, Chavanod. Nous avons la chance de disposer pour cette dernière localité de quelques statistiques

datant de 1690 (par le recensement des grains[47]) qui nous permettent d'évaluer les fluctuations des effectifs :

Le bétail à Chavanod en 1690 et 1734							
Date	**Bœufs**	**Moutons et chèvres**	**Cochons**	**Chevaux**	**Mulets**	**Ânes**	**Total**
En 1690	397	138+59	?	10	?	12	616
En 1734	263	66	91	3	0	11	434

Même si on ne dispose pas, pour 1690, des chiffres concernant porcs et mulets (encore que ces derniers sont peut-être compris sous les termes d'« ânes et bourriques » repérés çà et là), il n'est pas besoin d'établir les pourcentages de variation. La tendance est nette et accuse une forte régression du cheptel : les réquisitions causées par les occupations françaises et les épizooties qui sévissent en 1714 en sont probablement la cause, à moins que les documents ne nous donnent pas une image exacte, selon des critères semblables, du bétail chavanodien. Il serait sans doute hâtif de conclure que l'ensemble du duché a connu une évolution semblable, mais on dispose néanmoins ici, à un échelon local, d'un indice documenté du poids de la guerre et des maladies.

Conclusion

Le recensement de 1734 nous apporte une « photographie » inédite et surprenante, à bien des égards, de la démographie de la Savoie à la fin du premier tiers du XVIII[e] siècle[48]. Il nous révèle un monde en récupération après les graves crises du tournant du siècle et avant les surmortalités qui secouent le duché vers 1740-1750. Assurément, pour consolider les constats ici faits, il faudrait pouvoir retrouver les chiffres pour les communautés des autres provinces savoyardes, voire le recensement nominatif de chacune d'elles. Ce serait assurément

47 ADS, 2B8330, dossier Chavanod.

48 B. Gachet regrettait il y a une quinzaine d'années qu'il ne soit pas possible « de reconstituer d'autres récapitulatifs portant sur une même année et sur l'ensemble du duché » avant les consignes de 1756-1758 (B. Gachet, *La gabelle…*, *op. cit.*, p. 164).

une source de premier plan pour mieux connaître l'économie et la société de la Savoie à l'heure du cadastre. Celle-ci n'échappe pas aux caractéristiques essentielles de la démographie d'Ancien Régime : les à-coups sont nombreux et violents et on a du mal, de nos jours, à se représenter l'impact qu'ils pouvaient avoir sur la société, l'organisation économique, les mœurs et mentalités… L'enseignement tiré de ce document, jalon supplémentaire à planter dans l'histoire démographique du duché, confronté à d'autres sources, permet d'entrevoir l'effet réel et considérable que les guerres, les épidémies et les aléas climatiques peuvent avoir sur les populations et il en faut retenir de ne jamais négliger ces facteurs. Une chronologie plus précise de ces fléaux, spécialement les épidémies mortelles, participerait à une meilleure connaissance des fluctuations. Il convient aussi d'avoir la plus grande prudence lorsqu'on manipule des chiffres de population : on ne peut inférer, à plusieurs décennies de distance et sans source sûre, la population d'un territoire sur la base d'une date ultérieure ou antérieure. Le danger est bien trop grand. Je me contenterai donc ici, pour terminer cette rapide étude du document, de proposer ci-dessous, quelques ordres de grandeur, estimés avec prudence, de la population du duché à quelques dates clés, en regrettant de ne pouvoir combler ici ou là le trop grand vide existant entre 1561 et 1690.

Population de la Savoie du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle		
Date	**Nombre d'habitants**	**Sources**
En 1561	367 173	A, p. 32
En 1690	375 000	Évaluation d'après le recensement des grains (voir ci-dessus)
En 1700	320 000	B, p. 12
En 1734	351 032	ADHS, 5C1
En 1758	300 000	295 721 selon C, p. 76, 307 526 selon D, p. 46

Population de la Savoie du XVI[e] au XVIII[e] siècle		
Date	**Nombre d'habitants**	**Sources**
En 1776	350 000	348 056 selon A, p. 32, 352 247 selon D, p. 46
En 1789	400 000	441 091 selon E, p. XXX, 409 534 en 1793 selon F., p. 111

Légende des sources :
A = B. Gachet, *Au cœur…*
B = J. Nicolas, *La Savoie au XVIII[e]* siècle…
C = B. Gachet, *La gabelle…*
D = R. Rousseau, *La population…*
E = M. Bruchet, *L'abolition…*
F = D. Bouverat, *Villes et bourgs…*